

Ministère de la culture et de la communication

Calendrier prévisionnel des concours et examens professionnels 2011

Catégorie	Intitulé	Nature	Spécialités / Disciplines	Début des inscriptions	Fin des inscriptions	Début des épreuves	Date
-----------	----------	--------	---------------------------	------------------------	----------------------	--------------------	------

FILIERE ADMINISTRATIVE

A	Attaché d'administration	Examen professionnel Repyramidage		29/08/11	30/09/11	15/11/11	Janvier 2012
A	Attaché d'administration Principalat	Examen professionnel		12/09/11	14/10/11		Novembre 11
A	Inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle	Concours Externe/Interne		10/10/11	10/11/11	10/01/12	Mars 2012
C	Adjoint administratif de 1ère classe	Examen professionnel		17/10/11	18/11/11	20/12/11	Janvier 2012
B	Secrétaire administratif	Concours interne		28/12/11	14/02/12	05/04/12	Juin 2012

FILIERE SURVEILLANCE

C	Adjoint technique d'accueil, surveillance et magasinage de 1 ^o classe	Concours Externe/Interne		15/09/11	27/10/11	29/11/11	Avril 2012
C	Adjoint technique d'accueil, surveillance et magasinage de 1 ^o classe	Examen professionnel		14/09/11	18/10/11	01/12/11	Mars 2012

FILIERE TECHNIQUE

B	Technicien d'art	Concours externe	Artiste lïcier / Rentrayeur en tapisserie	04/07/11	05/08/11	27/09/11	Déc. 2011
---	------------------	------------------	---	----------	----------	----------	-----------

FILIERE DOCUMENTATION

B	Secrétaire de documentation	Concours Externe/Interne		05/09/11	07/10/11	12-13/12/11	Mars 2012
A	Chargé d'études documentaires	Concours Externe/Interne		12/09/11	14/10/11	19-20/12/11	Mars 2012

Les examens professionnels sont réservés aux fonctionnaires du ministère de la culture qui remplissent certaines conditions. Pour tous ces examens y compris les examens de changement de grade au sein d'un même corps, il appartient aux ayants-droit de s'inscrire dans les délais fixés par le calendrier. Aucun courrier personnel ne leur sera adressé.

Les dossiers d'inscription sont délivrés durant la période d'inscription :

soit sur demande écrite : Secrétariat général / SRH / SDPRHRS / DRMF / Pôle recrutement et parcours professionnels – 182 rue Saint-Honoré – 75033 Paris Cedex 1 (*joindre une enveloppe au format a4 affranchie au tarif en vigueur et libellée à l'adresse du candidat*) ;

soit par Internet : <http://concours.culture.gouv.fr>.